

## Ces Suisses qui ont fait la Révolution, par Alain-Jacques Tornare

(21 mai 2015)



Les relations franco-suisses ont précédé de loin la formation de l'État fédéral moderne et ont connu une première étape majeure qui a suivi de près la défaite militaire de Marignan. Ce fut la Paix Perpétuelle avec la France signée à Fribourg le 29 septembre 1516. Cette paix a transformé les cantons et villes souveraines liées entre elles par nombre de traités complexes en une terre fournissant à la France des troupes chargées en premier lieu de protéger le roi et de maintenir l'ordre intérieur du royaume, parfois de combattre certains ennemis extérieurs, pour autant que ceux-ci, comme l'empereur d'Autriche, n'aient pas de relations privilégiées avec les Cantons. Par ses relations économiques et par son ambassade établie à Soleure, la France influence fortement les relations entre cantons et utilise la Suisse d'alors, ses alliés grisons et leurs bailliages, comme zone tampon entre elle et ses adversaires de l'est et du sud. Au moment où, en France, la bourgeoisie industrielle et commerçante prend de plus en plus d'importance économique par rapport à une noblesse engoncée dans ses privilèges, la Suisse au sens large, avec ses alliées comme Genève ou Neuchâtel, avec ses cantons non régis par la noblesse comme ceux dirigés par une Landsgemeinde, apporte aux représentants actifs de la bourgeoisie à la fois l'exemple de petites nations dirigées par le peuple, tout comme le refuge physique comme en ont joui Rousseau et Voltaire. En Suisse, de petites révolutions locales, à Fribourg les paysans du sud du canton, à Berne ceux de l'Emmental, sont écrasées par la noblesse citadine, pendant suisse de la noblesse française. Elles précèdent de quelques années la non-évolution de la société française qui conduira à la Révolution. Dans ce processus essentiellement parisien, les Suisses joueront des rôles très divers. Les troupes et leurs commandants comme d'Affry et de Besenval seront à la fois acteurs et victimes expiatoires du renversement d'un roi qui n'aura jamais eu ni le courage ni le génie de les utiliser à son avantage. D'autres Suisses comme Necker ou Marat seront plus ou moins actifs dans le camp des révolutionnaires. Le changement en France apportera à la Suisse quelques années plus tard la République Helvétique, puis l'Acte de Médiation promulgué par Napoléon 1<sup>er</sup>, documents et changements qui auront une importance majeure sur la nouvelle répartition des forces et des frontières inter-cantoniales avec la création des cantons d'Argovie, de Vaud, de Thurgovie par exemple. Le contenu législatif de l'Acte de Médiation servira de base à la constitution de 1848 qui reste le document fondateur de notre État actuel.

Alain-Jacques Tornare raconte ces histoires intriquées l'une dans l'autre et s'influençant mutuellement avec le patriotisme d'un homme qui se dit à la fois 100% Suisse et 100% Français, avec gouaille, humour, une maîtrise et une analyse impressionnantes des faits et des acteurs. Les plus de quarante auditeurs, au milieu desquels se trouvaient par exemple des descendants lointains de la famille de Besenval, se firent entraîner par l'historien-conteur.

Quelle belle récompense pour les organisateurs mais aussi et spécialement pour Simone Fetzer, l'inspiratrice de cette invitation, mais aussi cette miraculée de la volonté bien plus encore que de la médecine, qui, il n'y a que quelques mois, l'avait laissée en vie certes, mais presque totalement paralysée.

Jean-Pierre Barras